



# KELEIER

KELEIER N°750  
MARS 2016

Consultez le Keleier sur [www.lanrivoare.fr](http://www.lanrivoare.fr)

## MAIRIE DE LANRIVOARE

☎ 02 98 84 24 75

📠 02 98 32 44 11

Mel : [info@lanrivoare.fr](mailto:info@lanrivoare.fr)



## A VOS AGENDAS !

**Les marcheurs de Pen Ar Bed :** Dimanche 13 mars : Rendez-vous à 14h, Place de l'Eglise pour une randonnée au Vallon du Stangalard.

**A.P.E :** 20 mars 2016 : Couscous

**Familles Rurales :**

**26 mars 2016 :** Chasse aux œufs de 15h à 17h dans le jardin de Pont Ar C'hor (jardin public)

**23 avril 2016 :** Soirée Karaoké

**Club des Chataigners :**

**Mercredi 9 mars :** Concours secteur de belote à l'Espace Culturel de Saint Renan.

**Mardi 22 mars :** NOUS ET NOTRE MEMOIRE DE 14H à 16H salle paroissiale.

**Mardi 29 mars :** Dictée secteur salle Toul an Dour à Guipronvel.

**Jeudi 31 mars :** Repas de printemps du club Rendez vous salle Ti an Oll à 12h30.

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Horaires d'ouverture de la Mairie

**Lundi :** 9h - 12h / 13h30 - 17h

**Mardi :** 9h - 12h / 13h30 - 17h

**Mercredi :** 9h - 12h / Fermé

**Jeudi :** 9h - 12h / 13h30 - 17h

**Vendredi :** Fermé / 13h30 - 17h

**Samedi :** 9h - 12h / Fermé

### Bibliothèque :

La bibliothèque est ouverte :

- le mercredi de 10h30 à 12h et de 18h à 19h;

- le vendredi de 18h à 19h30;

- le dimanche de 10h30 à 12h.

L'abonnement 2016 est de 15,50€ par famille et permet d'emprunter 3 livres par personne, ainsi que des revues et CD, pour une durée de 3 semaines.

### Recensement de la population 2016:

Le recensement s'est terminé le 20 février 2016. L'équipe municipale vous remercie pour votre participation et pour l'accueil que vous avez réservé aux agents recenseur.

Les résultats seront communiqués en fin d'année 2016.

### Site internet de la commune

La commune est actuellement en cours de restructuration de son site internet, pour le rendre plus attractif. Les commerçants ou producteurs de proximité, artisans, artisans d'art, loueurs de meublés sont invités à faire parvenir leurs coordonnées, informations et photos à l'adresse suivant : [info@lanrivoare.fr](mailto:info@lanrivoare.fr)

### Urbanisme

#### Permis de construire déposé:

Monsieur et Madame GODARD ; maison individuelle, Rue de Kérivoaré

#### Déclarations préalables déposées :

Madame KERMARREC Jacqueline, Remplacement porte hangar + remplacement porte de garage par une fenêtre, 1 rue de Pendouluc

Monsieur MOLLIENS et Mme CHUITON, travaux sur façades, 18 route de Brest

Monsieur GOURIOU Christian, Extension, 3 impasse Michigan

Monsieur GREGOIRE Pascal, Pose vélux, 1 allée des aubépines

#### Autorisation de travaux acceptée :

Monsieur PHILIPPOT Cédric, Travaux de mise en conformité et aménagement « Les Fromages de Bacchus », 1 route d'Argenton

## Recensement militaire

Le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes de la commune dont l'âge atteint 16 ans soit tout les jeunes nés en 2000.

Les jeunes nés en **JANVIER, FEVRIER et MARS 2000** sont invités à se présenter en Mairie, **à partir du 1<sup>er</sup> jour de leur anniversaire, et dans les 3 mois qui suivent**, munis d'une carte d'identité valide et du livret de famille.

Une attestation de recensement (à conserver précieusement) leur sera délivrée. **Cette attestation est indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, BEP, baccalauréat...)**

## COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

### Remplacement des compteurs électriques

Remplacement des compteurs électriques. Dans le cadre de l'installation des compteurs Linky sur l'ensemble du territoire national, tous les habitants de la Commune ont reçu, ou doivent recevoir un courrier d'ERDF (Electricité Réseau Distribution France) informant de l'arrivée du nouveau compteur communicant Linky en remplacement des compteurs actuels. Le compteur Linky est la nouvelle génération des compteurs électriques communicants qui permet un relevé à distance quotidien de la consommation électrique réelle, des interventions techniques à distance, des diagnostics en cas d'incident ou de panne sur le réseau.

La Loi impose à ERDF la gratuité de cette opération. Aucun paiement ne peut être exigé pour cette installation et sa fourniture.

La technologie Linky :

- utilise des fréquences différentes du 50 Hz, seule fréquence filaire habituellement utilisée
- induit des courants porteurs dans les fils des installations électriques domestiques créant ainsi de nouveaux champs électromagnétiques à proximité de ces derniers.

Chacun a la possibilité de refuser le remplacement de son compteur électrique en adressant à ERDF un courrier en Recommandé avec Accusé de Réception. Si vous optez pour cette solution le relevé sur place de votre compteur pourra faire l'objet d'une facturation particulière.

Suite aux courriers de refus reçus en Mairie, et aux interpellations des administrés, la municipalité a pris la pleine mesure des craintes émises par les usagers.

Considérant le peu de recul sur les effets sanitaires et matériels de cette technologie, des informations complémentaires sont nécessaires et des démarches sont donc actuellement en cours afin de se positionner.

## Rappel - Enquête INSEE sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

L'INSEE réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête se déroulera aux dates suivantes :

Du	Au
<b>04/04/2016</b>	<b>19/04/2016</b>
<b>04/07/2016</b>	<b>20/07/2016</b>
<b>03/10/2016</b>	<b>18/12/2016</b>
<b>02/01/2017</b>	<b>17/01/2017</b>

Un enquêteur, muni d'une carte officielle prendra contact avec les enquêtés et sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Les personnes enquêtées seront préalablement prévenues par courrier et informées du nom de l'enquêteur

Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation.

### La TNT passe à la HD

Le 5 avril prochain, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la Haute Définition (HD).

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, vérifiez que votre équipement est bien compatible TNT HD. Sinon, vous risquez de perdre la réception des chaînes après cette date.

Vérifiez sans attendre, et équipez-vous d'un adaptateur TNT HD le cas échéant !

Toutes les infos sur : [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)

☎ **0970 818 818 (prix d'un appel local)**

### TRAVAUX D'ELAGAGE ET ABATTAGE

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'ELAGAGE et d'ABATTAGE\* nécessaires à l'entretien de la ligne électrique à 63000 VOLTS LES ABERS – ST RENAN vont être entrepris sur le territoire de la commune à dater du **30 MAI 2016**. L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE à l'entreprise RAYNAL.

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux, ainsi que pour tout règlement des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser à l'entreprise :

Le Clérigo  
56405 THEIX  
02.97.42.05.24

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local e RTE qui assure le contrôle des travaux : Monsieur Gilles VIGOUROUX 02.98.66.60.00

\* Il pourra être procédé à du gyrobroyage, sauf avis contraire du propriétaire.

## Chiens errants

Il est rappelé aux propriétaires de chiens que leur divagation est strictement interdite. Si un tel cas se présentait, le Maire, conformément aux termes de la loi du 31 octobre 2001 relative à la sécurité intérieure, pourrait placer d'office l'animal en fourrière. Les frais sont à la charge du propriétaire.

Si vous apercevez un animal en divagation sur la commune, merci de le signaler en Mairie afin d'assurer la sécurité de tous.

## PERMANENCES

Dans le cadre de ses permanences décentralisées, M. Jean-Luc BLEUNVEN, député, sera présent le vendredi 11 mars prochain de 9h00 à 12h00 à la Mairie de Quartier de Saint-Pierre  
26 rue Jean-François Tartu à Brest

## CULTURE – LOISIRS - SPORTS

### CSTTL – Tennis de Table



CSTT  
**LANRIVOARÉ**

*samedi 5 mars*

à 13H30

## Tournoi FSGT de Tennis de Table

Salle de La Forge

Tableau	Séries	Classements FSGT	Classements FFTT
1	3ème	65 et moins	10 et plus
2	4ème	70 - 75 - 80	7 - 8 - 9
3	5ème	85 - 90	5 - 6
4	6ème	95 et non classés	Non classés

**Inscription au club pour le vendredi 4 mars à 12H**  
(pas d'inscription sur place)

**Prix: 4€** (moins de 16 ans : 2€)

**Ouvert aux non licenciés**

Inscriptions :  
Yvon LE BRAS ☎ 02 98 32 42 77  
Henri LE GALL ☎ 02 98 04 35 31  
E-mail: csttl.lanrivoare@gmail.com

Le CSTTL (tennis de table) organise un tournoi le samedi 05 mars 2016 à 13h30 à la salle de la forge. Ce tournoi est ouvert à tous (licenciés et non-licenciés).

Tarifs: 4euros pour les adultes et 2euros pour les -16ans.  
Inscription auprès de Yvon Le Bras: 02.98.32.42.77 ou Henri Le Gall: 02.98.04.35.31 ou par mail: csttl.lanrivoare@gmail.com avant le 04 mars 12h00. Pas d'inscription sur place.

## Association des Parents d'Élèves

Association des Parents d'élèves

# LANRIVOARE

# Dimanche 20 mars

# COUSCOUS

Salle de la forge  
12h30

Vente de tickets au Bar des Sports, à la Boulangerie la Croustine  
et à la Pharmacie de Lanvenec

Tarifs : sur place : Adultes 12,00 € - Enfants du CP au CM2 : 5 € -  
Gratuit moins de 6 ans

à emporter : 8 € (prévoir vos plats)

NOUVEAU : PLAT A EMPORTER A PARTIR DE 11H30

Collecte de papier journal : la collecte de papier journal continue, vous pouvez les déposer dans les bacs situés dans la cour de l'école (portail ouvert de 16h00 à 19h00, du lundi au vendredi).

Merci d'avance

## CLUB DES AINES

### Programme de Mars :

**Mercredi 9 mars** : Concours secteur de belote à l'Espace Culturel de Saint Renan.

Inscription au club avant le 02 03 2016.

**Mardi 22 mars** : NOUS ET NOTRE MEMOIRE DE 14H à 16H salle paroissiale.

**Mardi 29 mars** : Dictée secteur salle Toul an Dour à Guipronvel. Inscription au club.

**Jeudi 31 mars** : Repas de printemps du club au prix de 20 euros par personne. Rendez vous salle Ti an Oll à 12h30. Inscription au club à partir du 3 mars ou par téléphone à Yvette au 06 86 41 80 72 ou Yvonne au 06 66 32 10 71.

### Comité des fêtes

#### Les jeux inter-quartiers sont de retour !!

Ils se dérouleront le 5 juin 2016 !

Les réunions pour chaque quartier auront lieu fin mars. Les dates vous seront communiquées dans le prochain Keleier.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'IROISE (CCPI)

**Décalage des tournées ordures ménagères et recyclables la semaine du lundi de Pâques** En raison du lundi de Pâques, le 28 mars (jour férié), tous les circuits de collecte des ordures ménagères ou recyclables seront décalés de 24h pour la totalité de la semaine 13.

Rappel : merci de mettre votre bac sur la voie publique la veille au soir ou dès 6h le jour J.

Renseignements : 02 98 84 92 18 /

[pierre.leborgne@ccpi.bzh](mailto:pierre.leborgne@ccpi.bzh)

#### **Nouveauté sur le site Internet ! Le paiement en ligne de la redevance ordures ménagères est désormais possible**

En complément des modes de règlements existants (chèque ou prélèvement automatique), la CCPI propose un nouveau service : le paiement en ligne de la redevance ordures ménagères. Simple, sécurisé et disponible 24h/24 et 7j/7, il ne nécessite pas de formalité préalable.

Pour accéder au service : [www.pays-iroise.bzh](http://www.pays-iroise.bzh) (Rubrique Vos démarches en ligne)

#### **Recyclerie mobile en déchèterie :**

Donner une deuxième vie aux déchets ? C'est possible avec la présence de la recyclerie mobile en déchèterie. Vous pouvez déposer meubles, textiles, outils, vaisselle, jouets... auprès du personnel de l'association « Un peu d'R » lors des permanences.

La recyclerie mobile sera présente en déchèterie : le vendredi 4 mars à Ploudalmézeau, le samedi 12 mars à Plougonvelin, le samedi 19 mars à Plouarzel et le samedi 26 mars à Milizac. Renseignements sur place pendant les permanences (10h à 12h et 14h à 17h)

ou à la CCPI : 02 98 32 37 83 ou

[environnement@ccpi.bzh](mailto:environnement@ccpi.bzh)

#### **Associations : la CCPI vous aide**

Afin de soutenir le dynamisme des associations de son territoire, la Communauté peut vous apporter trois types d'aides possibles :

- Une aide financière : rendez-vous sur notre site Internet pour télécharger l'imprimé 2016. Il est à retourner dûment complété avant le 31 mars au service communication/promotion

Renseignements : 02 98 32 37 76 /

[mylene.rebours@ccpi.bzh](mailto:mylene.rebours@ccpi.bzh)

- Un soutien à la communication (panneaux format sucette) : vous pouvez bénéficier d'un affichage dans les supports implantés dans les 5 déchèteries. La demande est à adresser au service communication 3 mois avant l'évènement.

Renseignements : 02 98 84 97 60 /

[nathalie.leflem@ccpi.bzh](mailto:nathalie.leflem@ccpi.bzh)

#### **Les Tréteaux chantants du Pays d'Iroise - 6e édition**

Les sélections auront lieu à 14h à Plouarzel le 11 avril à la salle Polyvalente et à Milizac le 18 avril à la salle Ar Stivell. La finale à 14h à Saint Renan le 25 avril à l'Espace Culturel.

**Inscription des candidats (12 maximum)** : elle est ouverte uniquement aux habitants du Pays d'Iroise âgés de 50 ans et plus. Elle se fera auprès des communes qui accueilleront les sélections ou auprès de la CCPI à partir du lundi 14 mars.

**Sélections** : Elles sont gratuites. Il sera toutefois obligatoire de posséder son billet d'entrée à retirer à l'office de Tourisme de Plouarzel (pour la sélection du 11 mars) et à la mairie de Milizac (pour la sélection du 18 mars). Animation faite par le Duo Medley.

**Finale** : Les places (7 € l'entrée) seront en vente à l'office de tourisme de Plouarzel et à la mairie de Milizac aux heures d'ouverture dès le 14 mars et à l'espace culturel de Saint Renan le mardi 19 avril et le jeudi 21 avril de 14h à 17h, le samedi 23 avril de 9h à 12h (Invité vedette inconnu à ce jour).

Renseignements : 02 98 84 97 60 /

[nathalie.leflem@ccpi.bzh](mailto:nathalie.leflem@ccpi.bzh)

#### **Campagne de piégeage du rat musqué et du ragondin : appel aux bénévoles**

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) organise la lutte collective contre le rat musqué et le ragondin.

La CCPI est le relais local d'un réseau de piégeurs bénévoles et fait appel à toute personne, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, retraités, ... pour devenir piégeurs bénévoles.

Le piégeage se fait à l'aide de cages-pièges mises à disposition gratuitement et une prime de 3,00 € par animal est versée à chaque piégeur.

La remise des cages et l'information des piégeurs volontaires aura lieu le mardi 1er mars 2016 entre 11h30 et 13h00 à la CCPI – zone de Kerdrioual à Lanivoaré.

Renseignement : 02 98 84 91 82 / [aude.mahot@ccpi.bzh](mailto:aude.mahot@ccpi.bzh)

**Retrouvez toutes les informations sur [www.pays-iroise.com](http://www.pays-iroise.com)/Toutes les actualités**

## SOCIAL



### Restaurants du Cœur du Pays d'Iroise.

VIDEZ VOS ARMOIRES !!

Les restos du cœur de Lanrivoaré ouvrent un « Vestiaire » afin d'aider les plus démunis.

Nous prenons les vêtements (bébés, adultes), la maroquinerie, le matériel de puériculture, la vaisselle, les chaussures, le linge de maison, de toilette et de lit.

On compte sur vous !! Merci

Dépôt les mardis et vendredis aux restos de Lanrivoaré - Zone de Kerdrioual

02.98.32.64.04

### ADAPEI KIG HA FARZ

L'association départementale des amis et parents d'enfants handicapés organise un kig ha farz le dimanche 6 mars 2016 à partir de 12h30 à la cantine municipale de Ploudalmézeau

#### Tarifs

11€ (boissons non comprises)

7€ pour les enfants de – de 12 ans

10€ la part à emporter

#### Réservations auprès de :

Martine FRANCK 02.98.48.78.27

Jean-Yves TERROM 02.98.89.23.81

François BOUZELOC 02.22.96.00.63

## SANTE

CABINET INFIRMIER Michot-Lamontagne-Milin–Menguy 5 bis route de Brest 29290 LANRIVOARE. Tél: 02 98 33 38 74 Soins à domicile 7/7j - Soins au cabinet sur rendez-vous.

## ANNONCES

### Offre d'emploi

ASSISTANTE MATERNELLE dispose d'une place à partir de fin janvier et une place à partir du

01/09/2016

02.98.07.16.55 / 06.43.30.25.62

### Informations commerciales

Les Fées Coiff' : Élodie vous informe que le salon sera fermé le samedi 26 mars merci de votre compréhension.

Flora vous informe avec grand regret de la fin de son activité de coiffeuse au salon de coiffure Les fées coiff', je tiens à remercier ma fidèle clientèle pour ces supers années auprès de vous !

Le salon Les fées coiff' continue son activité avec Elodie. Bonne continuation à tous. FLORA

### Divers

#### Objets trouvés:

*A venir chercher en Mairie*

- Un bracelet trouvé en mairie le 11/12/2015
- Une chaîne + pendentif gravé avec des photos
- Une montre Freegun trouvée le 17/12 quartier Pen ar créac'h, rue ar gaerell

Les articles à faire paraître dans le prochain Keleier sont à faire parvenir en Mairie pour le :

**24 mars 2016.**

Le prochain Keleier sera distribué le :

**31 mars 2016.**

## Compte rendu de la Séance du conseil municipal du 01 février 2016

L'an deux mille seize, le 01 février à 20 Heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Pascale ANDRE, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents, à l'exception de :

- Mme Caroll TRALBOUX qui donne pouvoir à

M. Jean Jacques STEPHAN

Madame Anne TARTU est nommée secrétaire de séance.

Le Procès Verbal de la séance du 14 Décembre 2015 est adopté à l'unanimité.

### Ordre du jour

#### **1. Recensement de la population 2016 : rémunération des agents recenseurs**

Madame Pascale ANDRE, Maire, informe le Conseil Municipal que le recensement de la population aura lieu en début d'année 2016, considérant qu'il appartient à la commune de fixer la rémunération des agents recenseurs qui vont effectuer les opérations de collecte,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De créer trois postes d'agents recenseurs
- D'attribuer une rémunération à chaque agent recenseur :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice 2016.

Sont désignés comme coordonateurs d'enquête parmi le personnel communal : Véronique GUEDEZ, et coordonnateur adjoint Nathalie POLARD.

#### **2. Marché à bon de commande assistance juridique : signature de la convention**

Madame Pascale ANDRE, Maire, informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Pays d'Iroise propose à l'ensemble des collectivités de participer à un marché à bon de commande pour l'assistance juridique. Mme le Maire demande aux membres du conseil municipal l'autorisation de pouvoir signer la convention.

Le marché a pour objet l'assistance juridique apportée à différentes collectivités au regard des

consultations pouvant porter sur tout secteur du droit administratif, hors l'instruction des actes d'urbanisme, la révision du plan local d'urbanisme et la représentation en justice.

Dans la présente convention, la commune de Lanrivouré s'engage sur les montants suivants HT :

montant minimum annuel : aucun minimum

montant maximum annuel : 5000€ HT

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de recourir au marché à bon de commande proposé par la CCPI pour l'assistance juridique.

- d'autoriser le Maire ou l'un de ses adjoints à réaliser et signer la convention pour le marché à bon de commande sur l'assistance juridique.

#### **3. Le site internet de la commune :**

La commune a fait le choix de recourir à un prestataire pour remettre au goût du jour et actualiser le site internet de la commune.

Plusieurs devis ont été demandés, deux entreprises ont répondu Evernet et Abergraphique.

Au vu des devis et des prestations proposées, l'entreprise Abergraphique a été retenue, qui a déjà réalisé les sites internet de St Pabu et L'île de Batz.

#### **4. DIA prisent par délégation du Maire.**

Madame Pascale ANDRÉ, Maire, informe le Conseil Municipal des DIA prise par délégation.

Parcelle AA54, 7 rte de Ploudalmezeau

Parcelle AB108, rue de Kérivoaré

Parcelle AD104, 21 rte de Brélès

La commune a décidé de ne pas préempter sur ces parcelles.

### Questions diverses

#### **Travaux d'enfouissement des réseaux haute tension.**

Monsieur Joseph RAGUENES, Adjoint au Maire, informe les membres du conseil municipal que les travaux d'enfouissement des réseaux ont débutés route d'argenton ainsi que la route allant de la zone artisanale de Kerdrioual à Lanvenec.

*Fin de séance à 21 heures 41*